

Le 07 mai 2025



**AVIS D'ATTRIBUTION
DE MARCHÉ**

NETTOYAGE DU PORT DE COMMERCE DE SAINT-BARTHÉLEMY

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHÉLEMY

CONDUCTEUR D'OPÉRATION : Service de la Commande Publique

ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ :

**D.NET TOP SERVICE
SAINT-JEAN CARÉNAGE
97133 SAINT-BARTHÉLEMY**

**Montant :coût forfaitaire 219 312.00 € / 48 mois
Soit 54 828.00 € / an**

La durée du marché est de 12 mois à compter de la date indiquée sur l'ordre de service ; renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois

DATE DE SIGNATURE DES MARCHÉS : 07 MAI 2025

DATE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS : 15 MAI 2025

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS :

Le Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

- Recours gracieux adressé au Pouvoir Adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief.
- Référé précontractuel jusqu'à la signature du marché ou de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA).
- Référé contractuel après la signature du marché ou de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution.
- Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CAJ).
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, N°358994.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 22 MAI 2025

Le Président
Xavier LÉDÉE

